

CA du 20 septembre 2022

PARTIE A

- 1 - Lettre de cadrage budgétaire 2023.
- 2 - Lettre de cadrage RH 2022-2023.
- 3 - Publication des emplois du 2nd degré.
- 4 - Statuts du SCEL.
- 5 - Présentation du rapport d'activité du SCD

PARTIE B

1 - Dossiers soumis à l'approbation du CA après avis de la CFVU

a - Capacités d'accueil :

- 1^{ère} année d'étude préparatoire au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute.
- 2^{ème} ou 3^{ème} année du premier cycle des formations de médecine, de pharmacie,

d'odontologie, et de maïeutique.

b - Demande de création des diplômes d'université et des diplômes interuniversitaires de santé suivants :

- Cancer chez l'adolescent et le jeune adulte.
- Coordination en gérontologie.
- Gestion de l'insulinothérapie automatisée.
- Parcours de soin en santé respiratoire, dépistage du cancer du poumon et comorbidités liés au tabac (PASSEPORT).
- Diabète et greffe.
- Formation paramédicale et oncogériatrie.
- Pair aidance familiale.

c - Demande de création du DIU "Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires entrée dans le métier" de l'académie de Lyon.

d - Création de l'AEU "Professeurs et conseils principaux d'éducation stagiaires - approfondissement-consolidation".

e - Fermeture du parcours 3MI : Management Méthodes et Maintenance Innovante du BUT - Génie Industriel et Maintenance (GIM).

f - Modification de l'AEU « Communication et développement de projets dans la Fonction Publique Territoriale ».

g - Adhésion de l'Université à l'Université Ouverte des Humanités (service commun interuniversitaire).

h - Montants mensuels de la bourse Erasmus+ action KA131 (nouvelle Charte Erasmus) pour les mobilités étudiantes.

i - Rémunération des intervenants participant en tant que membres du jury, et à titre d'activité accessoire, aux entretiens oraux Parcoursup 2022 pour l'admission dans les filières Orthophonie – regroupement Auvergne-Rhône-Alpes et Orthoptie - regroupement Auvergne-Rhône-Alpes/PACA orthophonie – Regroupement Auvergne-Rhône-Alpes.

j - Rémunération des jurys participant à l'étude des dossiers de candidatures pour les départements Audioprothèse, Ergothérapie, Orthophonie, Orthopsie et Psychomotricité.

k - Tarifs d'inscription 2022-2023 des formations courtes : formations médicales continues et formations continues réadaptation.

l - Tarifs d'inscription 2022-2023 des formations courtes : formations qualifiantes en sciences.

m - Tarifs de la participation étudiante à la première certification Voltaire à compter du 01/09/2022.

n - Tarifs de la licence professionnelle alimentation-santé de l'IUT de Lyon 1 - formation des techniciens génie biologique option diététique au niveau 1 d'éducation thérapeutique du patient (ETP) à compter du 01/09/2022.

o - Tarifs du TOEFL au 01/09/2022.

p - Tarifs de la participation étudiante à la certification WIDAF à compter du 01/09/2022.

q - Tarifs du diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) à compter du 01/09/2022.

r - Tarif de la formation des techniciens génie biologique option ABB et diététique aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2) à compter du 01/09/2022.

s - Tarifs d'hébergement des petits mammifères à compter du 01/09/2022.

t - Tarifs de location de salle, badges et produits fabriqués IUT de Lyon 1 à compter du 01/09/2022.

u - Tarifs de la formation des techniciens génie biologique réalisant des techniques de chirurgie sur animaux à compter du 01/09/2022.

v - Versement d'une subvention à l'association étudiante Médecine Pharmacie Sciences destinée à l'organisation du 11ème congrès du 24 au 26 juin 2022 (Faculté de Médecine Lyon-Est).

w - Versement d'une subvention à l'Association Sportive Lyon 1 au titre de l'année 2022-2023.

x - Allocation d'une bourse de 4 800 € à un interne et prise en charge de ses frais de transport dans le cadre de la collaboration internationale Lyon-Ottawa.

2 - Fermetures administratives 2022-2023.

3 - Programmation minimale des congés pour l'année 2022-2023.

4 - Approbation de l'avenant à la convention cadre LIP.

5 - Approbation de l'avenant à la convention cadre EZUS.

6 - Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels "cafétéria Rabelais".

7 - Tarifs de la cellule congrès.

8 - Augmentation exceptionnelle des seuils pour les hébergements dans le cadre des missions.

9 - Attribution d'un lot dans le cadre du jeu-concours d'Include.

<https://intranet.univ-lyon1.fr/gouvernance/conseil-dadministration/ca-du-20-septembre-2022>